

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 13 du 23 mars 2017

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte 3

DÉCISION N° 5551/DEF/SGA/DRH-MD/SA2P
portant abrogation de textes.

Du 7 février 2017

DÉCISION N° 5551/DEF/SGA/DRH-MD/SA2P portant abrogation de textes.

Du 7 février 2017

NOR DEF S 1 7 5 0 2 9 4 S

Textes abrogés :

Décision n° 421102/DEF/SGA/DRH-MD du 11 mars 2011 (BOC N° 27 du 8 juillet 2011, texte 1 ; BOEM 520.2.1).

Décision n° 421742/DEF/SGA/DRH-MD/SA2P modifiée du 18 avril 2011 modifiée (n.i. BO).

Référence de publication : BOC n° 13 du 23 mars 2017, texte 3.

1. Sont abrogées :

- la décision n° 421102/DEF/SGA/DRH-MD du 11 mars 2011 portant création des échelons sociaux d'encadrement et de délivrance des prestations sociales ;

- la décision n° 421742/DEF/SGA/DRH-MD/SA2P du 18 avril 2011 ⁽¹⁾ modifiée, portant création des échelons sociaux d'encadrement.

2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense,

Anne Sophie AVÉ

(1) n.i. BO.